



Vitray en Beauce, le 27 janvier 2026

À l'attention des départements FNDT ;

## **COMMUNIQUÉ DE LA FNDT**

**Objet : Position de la FNDT sur l'entrisme de UBER et compagnies dans le monde du Taxi.**

Cher(ère)s adhérent(e)s et affilié(e)s,

**La FNDT réaffirme son opposition** sans compromis à l'entrisme des plateformes VTC, qui cherchent à soumettre les taxis à leur domination.

Des actions concrètes sont en cours de propositions de subordination à Uber Taxi, ciblant centraux de réservation, groupements et taxis indépendants. Accepter ces offres « mirifiques » serait suicidaire : subordination temporaire ou définitive, perte de visibilité, disparition progressive du taxi au profit d'un VTC bis.

Ce processus engagé à l'encontre de notre métier n'est pas seulement néfaste, il est totalement suicidaire pour notre avenir, sauf à accepter de devenir les laquais des opérateurs et de voir déprimer notre profession.

**Nous n'approuvons, ni la démarche de leurs parts, ni l'acceptation de soumission des taxis à leurs offres « mirifique » en acceptant ces partenariats destructeurs.**

Nous faisons face à de multiples demandes diverses et variées, locales, individuelles ou fédérales, d'ouvrir des discussions avec la partie VTC.

**Nous nous refusons de la mise en place de discussions contraires aux intérêts du taxi et ne les validons en aucun point.**

Il est par ailleurs illustratif, que ces demandes émergent dans un même espace-temps que le développement commercial des opérateurs de VTC dans le monde du taxi.

**LA FNDT REPRÉSENTE LE TAXI ET SON AVENIR, PAS SA DÉCHÉANCE !**

Nous demandons à toutes et tous de rester unis, vigilants et indépendants. Refusons collectivement ces tentatives d'absorption. Le taxi doit rester une profession libre et réglementée, non un sous-traitant des plateformes étrangères.

Recevez l'expression de nos respectueuses salutations.

La Présidente de la FNDT  
Madame Emmanuelle CORDIER